

L'Actu Sanitaire

Janvier 2022



Le mot du **Président,**

Chers adhérents, Chers collaborateurs, Chers partenaires,

Les travaux conduits en 2021 ont donné d'excellents résultats. Je prendrai pour exemples la certification de notre organisme de formation, l'avancée du programme BVD et la mise en place des nouvelles mesures IBR, le travail réalisé par les sections petits ruminants, la bonne conduite des programmes apicoles, les évolutions à venir en aquaculture et plus généralement l'appropriation des nouvelles règles dictées par la LSA.

L'**implication de l'ensemble des adhérents**, le **sérieux de nos collaborateurs** et le **soutien de nos partenaires** constituent le mélange idéal pour finaliser efficacement ces projets et ceux à venir en 2022. **Nous vous en remercions.**

Depuis le début d'année, la crise de la Peste Porcine Africaine en Italie, aux portes de la région, illustre toute l'**importance de la maîtrise de la Biosécurité** en élevage. La règle est la même pour toutes les espèces et nous développerons encore l'accompagnement des éleveurs autour de ce levier majeur. La question du **maillage vétérinaire** tiendra également une part importante de nos réflexions. Des solutions doivent être trouvées, localement et de concert avec tous les partenaires de l'élevage, nous y travaillerons. **Bien être animal, One Health, résistances** et les **diverses réflexions techniques** en cours guideront également cette année à venir.

Sincères salutations,
Jean Luc Ferret





Biosécurité

Sections Ruminants

Une formation dédiée

La maîtrise de la Biosécurité est un élément essentiel à la protection des élevages. C'est pourquoi le réseau des GDS, par sa fédération GDS France, en collaboration avec la SNGTV a décidé de concevoir un MOOC (formation en ligne) sur la biosécurité. Il vise à former les éleveurs et plus largement les acteurs du monde agricole sur les bonnes pratiques en matière de biosécurité.



6 chapitres principaux sont abordés dans cette formation :

Bases de la biosécurité	Gestion des contacts
Conduite du troupeau	Nettoyage/désinfection et mouvements
Gestion des risques zoonotiques	Gestion des cadavres et des déchets

IBR

Section Bovine



Évolution du programme d'éradication de l'IBR

La reconnaissance par la Commission Européenne du programme d'éradication de l'IBR introduit des changements importants dans la gestion de cette maladie. Ces nouvelles mesures visent à augmenter l'efficacité de la lutte pour atteindre, à l'issue des 6 ans à venir, les objectifs fixés par l'Europe à savoir 99,9 % de bovins Indemnes et 99,8 % de troupeaux Indemnes en France.

Les règles de qualification ont changé et la possibilité d'alléger la prophylaxie, pour les élevages indemnes depuis au moins 3 ans, a été introduite, motivée par des économies importantes pour les éleveurs.

Les règles aux mouvements évoluent avec une séparation des flux nette. Les derniers bovins positifs, encore présents dans certains élevages, doivent être éliminés au plus vite.



BVD

Section Bovine

La réussite du collectif

Après deux ans de lutte collective, les résultats sont très bons et signent une belle réussite de ce début de programme de lutte contre la BVD. La quasi-totalité des élevages est désormais dépistée et moins de 0,15 % de veaux sont positifs. L'utilisation massive de la garantie Non IPI permet de sécuriser les mouvements et d'éviter les nouvelles contaminations. Ces résultats viennent récompenser les efforts de chaque éleveur. Les retours du terrain sont excellents et viennent saluer l'implication quotidienne des techniciens de nos GDS et des vétérinaires.



Dans quelques années, dès que le contexte épidémiologique le permettra, le dépistage sérologique prendra le relais tel qu'il a été prévu. Cette transition doit être anticipée, les stratégies vaccinales doivent être poursuivies et réfléchies avec le vétérinaire de l'élevage pour ne pas pénaliser la surveillance sérologique à venir notamment sur les très jeunes générations. La lutte contre la BVD, en bonne voie, est l'affaire de tous.





Gestion harmonisée de la gale

La recrudescence des cas de gale ovine et les difficultés concernant la prévention ou le traitement en élevage ont motivé la mise en place d'un programme de lutte défini à partir d'une démarche globale.



Cette démarche repose sur la biosécurité, le bien être animal et le respect de l'environnement (par le ciblage et la réduction des traitements). Des recommandations sont données pour prévenir les foyers, les identifier, les gérer et limiter leur diffusion. Ce programme est volontaire et s'adresse aux éleveurs et à tous les intervenants en élevages ovins.



CAEV et Parasitisme

Section Caprine

Garantie de troupeau en matière de CAEV

Le référentiel de qualification des troupeaux caprins en matière de CAEV a été mis à jour suite aux travaux menés au niveau national. Même si bon nombre des élevages infectés sont confrontés à des pertes généralement tolérées certains sont davantage pénalisés. Ce référentiel précise les attentes en matière de dépistage, d'acquisition et de maintien de la garantie CAEV du troupeau. Il s'inscrit dans la continuité de l'utilisation des statuts sanitaires.

Formation parasitisme



Les nécessaires évolutions en matière de gestion du parasitisme afin de limiter les phénomènes de résistance et les impacts environnementaux ont motivé la création d'un module de formation pour accompagner les éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques.



La Peste Porcine Africaine aux portes de la région

Plusieurs cas de Peste Porcine Africaine ont été détectés en Italie sur des sangliers à moins de 100 km des frontières Françaises. Ce virus très contagieux pour les porcs et les sangliers aurait des conséquences sanitaires et économiques extrêmement graves pour la filière porcine Française.

Le respect strict des mesures de biosécurité est le seul rempart efficace contre le virus. Tout contact avec un animal potentiellement porteur du virus, avec du matériel contaminé ou toute ingestion d'aliments issus d'animaux porteurs du virus sont des sources de contamination importantes. La déclaration de détention dès le premier porc (même pour une activité annexe) à l'EDE, est elle aussi essentielle pour garantir une surveillance complète.





Plan Varroa

Section Apicole

Dernière année du PAE 2019/2022

Le programme proposé cette année anticipe la mise en place prochaine d'un Plan Cadre National Varroa, vivement souhaité par la filière et l'administration. Ce programme de lutte contre varroa harmonise et améliore les différentes actions proposées dans les régions en s'appuyant sur des réflexions qui ont fait consensus lors des différents groupes nationaux. La vision globale et les collaborations proposées ont été inspirées par la feuille de route de l'interprofession apicole



Formation

Organisme certifié



La FRGDS AuRA devient Organisme de Formation certifié

La FRGDS AURA a été reconnue Organisme de Formation en janvier 2021 et certifiée Qualicert en Novembre 2021. Les GDS peuvent désormais déposer leurs demandes de financement Vivea via la FRGDS.

Les formations constituent une part d'activité importante des GDS. La variété des thèmes proposés aux éleveurs, la qualité des intervenants et le renouvellement des modules permettent de proposer chaque année une offre adaptée aux besoins de terrain.



Maillage vétérinaire

Anticiper l'avenir

De sérieux enjeux locaux

Le département de l'Ardèche est depuis peu confronté à l'absence de vétérinaires pour près de 140 éleveurs suite à l'arrêt de l'activité rurale par les deux praticiens d'un cabinet du centre du département. L'embauche par la DDecPP d'un vétérinaire contractuel constitue une solution transitoire pour cette campagne de prophylaxie. Des solutions locales devront rapidement être trouvées, en Ardèche, comme ailleurs.

La démographie vétérinaire, la consolidation du marché, le contexte économique et le renouvellement des générations sont autant de paramètres à prendre en compte pour pallier les déserts vétérinaires. Les GDS directement concernés par cette problématique d'envergure travailleront, avec leurs partenaires, à anticiper l'avenir.

Nos Rendez Vous

Les dates à retenir en 2022



Congrès de GDS France :

Les 21 et 22 avril, le GDS des Savoie aura l'honneur d'accueillir le congrès de GDS France, à Évian. Nous leur souhaitons pleine réussite pour ce bel événement.

1^{er} semestre 2022 :

Conseil d'Administration :	07/02
Bureau et CA d'arrêté des comptes :	11/03
Assemblée générale :	07/04

